

Bienvenue sur cette nouvelle édition du Prix Littéraire de l'Imaginaire Booksphere

Pour en savoir plus sur le PLIB, n'hésitez pas à consulter les différents onglets du [site](#). L'espace "Présentation" donne notamment les noms de tous les organisateurs et bénévoles gravitant autour du PLIB.



Il arrive que certains jurés trop enthousiastes dans leur présentation, par mail ou en salon donnent l'impression de faire partie de l'équipe organisatrice. Ce qui nous a déjà mis en porte à faux vis-à-vis de vous. Notez donc bien les noms présents dans la partie "Présentation", seuls ceux-ci font partie de l'équipe du PLIB.

Fonctionnement du PLIB

Comment devenir juré ? : Des influenceurs littéraires s'inscrivent pour être jurés après avoir accepté le règlement du PLIB comprenant les obligations : voter à toutes les étapes, lire les 5 finalistes et les chroniquer et enfin utiliser les #PLIB20xx.

Nous vérifions chacun d'entre eux un à un, sur leurs chaînes, compte Insta, blog, mais aussi tous leurs réseaux sociaux et validons ou non leur inscription. (Une demande d'une personne qui ne s'intéresse pas à l'imaginaire, ou n'est pas assez active sera refusée, le nombre d'abonnés/vues n'importe pas).

Les jurés sont ensuite référencés dans la base de données du serveur du PLIB.

Les Livres

Phase des 80 Présélectionnés : Les jurés votent pour 80 titres parmi la liste de romans que tout le monde a pu constituer avant le début du PLIB.

Tous les titres sont vérifiés et rentrés dans la base de données. Les romans sont tous francophones, SFFF et édités pour la première fois par une maison d'édition dans l'année du début de chaque PLIB. Exemple : Le PLIB2022 débute en Octobre 2021 donc romans édités en 2021.

Phase des 25 sélectionnés : De cette longue liste de romans, le jury doit en retenir uniquement 25. C'est à cette étape que beaucoup recherchent des avis, commencent à lire des titres pour vérifier s'ils vont ou non les choisir. Les ebooks que les ME mettent à disposition sont proposés sans obligation de lecture afin de les aider à se décider.

Ensuite, nous récupérons tous les votes et établissons un classement.

La phase des 5 finalistes : Les jurés votent fin février pour les 5 romans parmi les 25 qu'ils

souhaitent voir finalistes du prix. Ils ont donc 3 mois ½ pour lire (sans obligation) les romans sélectionnés.

Le PLIB est structuré de sorte que l'année soit rythmée de différentes façons entre chaque phase de votes. Les jurés ont à leur disposition un espace privé sur le site (via leur adresse mail) que nous contrôlons et alimentons de documents pour les aider.

Communication avec les jurés :

La communication que nous faisons est très importante et de plusieurs façons. Les jurés ont des groupes de discussions, beaucoup sont actifs sur Discord et sur Facebook. En permanence, l'équipe est connectée afin de répondre à leurs nombreuses questions et d'animer les diverses actions ou échanges.

Les emails de la part des organisatrices sont très nombreux pour expliquer notre mode de fonctionnement, leurs obligations, comment trouver les liens, vous remercier lors d'envoi d'ebooks, informer des rencontres sur les salons, des prochaines actions, etc.

Les Newsletter apportent plus de fraîcheur, une pointe d'humour pour répondre à certaines questions récurrentes, futures actions et celles passées, un condensé de news mensuel.

Nous avons aussi des vidéos explicatives sur une chaîne YT officielle du Nom du Prix Littéraire de l'Imaginaire Booksphere et bien sûr notre site Internet www.leplib.fr où vous pouvez retrouver les profils des jurés avec leurs liens des réseaux sociaux et toutes les chroniques, vidéos ou post InstaPlib déjà publiés pour le PLIB en cours.

Nous les mettons en garde sur le fait que le statut de Juré du PLIB ne leur permet pas de parler en notre nom d'organisateur. S'ils souhaitent un partenariat privilégié avec vous, cela ne peut se faire au nom du PLIB, mais en leur nom propre. Nous sommes les seuls intermédiaires possibles si vous souhaitez faire parvenir un roman présélectionné/sélectionné en ebook à la totalité des jurés. Cela ne peut pas passer par eux. Notre premier intérêt est de faire du PLIB une action pérenne pour mettre en avant vos auteurs et ainsi que vous, maisons d'édition.

Les chroniques du Jury pour le PLIB :

Les chroniques des jurés leur sont propres. Nous les découvrons en même temps que vous, lors de leur parution. Nous n'avons donc aucun droit de regard avant. Ainsi si avis négatif il y a (et il y en aura forcément !) nous n'en sommes absolument pas responsables ! Il est important que les auteurs aient conscience que nous n'influons pas les jurés dans leurs avis. Nous comprenons que cela peut-être parfois difficile à lire et à accepter. Mais les auteurs en acceptant de voir leur ouvrage présenté au sein de notre prix se doivent également d'accepter que les jurés aient tous des avis différents, avec un ton qui leur est personnel, que ce soit à l'écrit ou en vidéo. Sachez cependant que nous sommes stricts concernant les outrages envers l'auteur ou les propos racistes, lgbt-phobes, les injures, etc qui sont bien sûr interdits !



Il nous semble donc important que vous puissiez prévenir vos auteurs de la possibilité de

ces chroniques négatives qui feront de toute manière parler de leur roman et donc aideront à sa visibilité.

Les Réseaux sociaux : La communication des jurés représente une visibilité conséquente. Nous transférons leurs articles, vidéos, post Instagram, Twitter et Facebook. Nous nous excusons par avance lorsque ceux-ci comportent des fautes de français. Nous ne pouvons pas corriger chacune de leurs communications ou réalisations pour le PLIB. Nous en sommes réellement désolés. Le PLIB a des comptes sur chaque réseau social et une chaîne Youtube. Nous communiquons également sur nos comptes personnels ou de Booksphere sur Facebook, Twitter et Instagram. Retrouvez-nous chaque année avec le #PLIB20xx.

Les Interviews :

Des interviews sont mises en place chaque année par les organisatrices. Nous vous prévenons par email des jurés qui vous contacteront dans le cadre du PLIB pour effectuer des interviews. Nous intervenons lorsque les jurés n'arrivent pas ni à vous joindre ni à joindre les auteurs. Nous ne leur fournissons aucun de vos contacts emails ou réseaux sociaux (pro ou perso) en accord avec la RGDP. Des interviews sont parfois prévues lors de certains salons/festivals partenaires avec le PLIB, comme en 2019 les Oniriques à Meyzieu qui ont mis à disposition une salle réservée exclusivement pour les interviews du PLIB.

Les Salons :

Nous rencontrons les jurés, les maisons d'édition et les auteurs sur plusieurs salons littéraires en France / Belgique / Suisse afin de nouer des liens, prendre un café ensemble ou organiser les interviews sur place. Nous distribuons aussi des flyers et marque-pages auprès de tout le monde.

Crise Sanitaire :

En cas de crise sanitaire, nous nous réservons un droit d'annulation suivant les directives de chacun de nos pays respectifs (France, Luxembourg, Suisse, Belgique...)

Les Conférences / Partenariats :

Nous communiquons sur le PLIB et le site à chaque conférence que nous réalisons dans le cadre de Booksphere ou du PLIB lui-même. Nous cherchons chaque année de nouveaux partenariats et sponsors.



Si vous souhaitez devenir notre partenaire ou notre sponsor, contactez-nous : contact@leplib.fr

Contact :

Nous sommes disponibles à tout moment sur les réseaux sociaux ou bien par email : contact@leplib.fr . Vous recevrez toutes les informations de notre part par email.